



PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

Cérémonie de commémoration des 50 ans du CREPS Antilles-Guyane

5 juin 2015

Mot de Monsieur Jacques BILLANT

Préfet de la Région Guadeloupe

Monsieur le député, président du conseil régional

Monsieur le Député Maire des Abymes, Président de CAP Excellence

Madame le Président du Conseil Départemental

Monsieur le Directeur du CREPS.

Mesdames et Messieurs les sportifs et parents

Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités

C'est pour moi une joie que d'être ici à vos côtés afin de célébrer les 50 ans de cette magnifique institution qu'est le CREPS des Antilles-Guyane.

Les talents des sportifs antillo-guyanais ne sont plus à démontrer autant au niveau national qu'international et c'est avec fierté que je peux lire sur les murs de vos magnifiques nouveaux bâtiments les grands noms de sportifs de haut niveau passés par le CREPS partis représentés la France aux Jeux Olympiques.

D'évidence, nos régions d'outre-mer possèdent d'immenses atouts.

Et c'est réellement un honneur et un plaisir pour moi d'être parmi vous, sportifs, vous qui avez fait le choix de viser la réussite dans un double projet : Sportif et scolaire et je vous en félicite.

Réussir ses études et pratiquer son sport de prédilection de façon intensive afin de parvenir à l'excellence, tout cela en étant en bonne santé n'est pas une mince affaire. Vous êtes, au sein

du CREPS recruter jeune, dès 14 ans. De la classe de quatrième à la Terminale vos journées sont plus longues et plus remplies que celles des autres élèves de votre âge. Nous le savons c'est énormément d'heure travail, d'efforts, de sueur pour parfois trop peu de reconnaissance.

Mais c'est un projet de vie, un projet ambitieux, passionnant et courageux dans lequel je sais que vous avez toute vos chances de vous épanouir au sein du CREPS dont les résultats éloquents, ne sont plus à démontrer.

Le CREPS Antilles-Guyane est le second établissement d'excellence sportive après l'INSEP, et fait d'ailleurs l'objet d'un contrat de performance sur des indicateurs partagés avec le ministère des Sports. Vous êtes Pôle France Jeunes au titre de l'escrime et de l'athlétisme, une reconnaissance certaine pour les efforts constants que vous, élèves, fournissez et pour le travail que vous, encadrants, accomplissez pour eux.

Comme le disait le ministre de la jeunesse et des sports, Monsieur Patrick KANNER, *« L'excellence sportive ne doit plus beaucoup au hasard et à l'expression spontanée d'un talent individuel. »*

En effet, il est vrai que dans un monde où la compétition est exacerbée, les parcours se réclamant de l'excellence sportive n'offrent que peu de place au hasard.

Former à l'excellence requière de la motivation, une mobilisation de moyens, de la volonté, cette ténacité de poursuivre un seul objectif : pouvoir permettre aux jeunes sportifs qui ont fait le choix de s'adonner au sport de haut niveau, de mettre toutes les chances de leur côté.

Mais, et vous le savez mieux que moi, pas à n'importe quel prix, pas en sacrifiant leurs études et leur formation initiale ou encore au détriment de leur santé. Et je sais que le CREPS des Antilles peut se prévaloir d'être un centre d'excellence autant au niveau sportif que scolaire, (vous aviez 100 % de réussite au BAC et au Brevet au titre de l'année 2013), et je sais que le centre de santé choisit comme il le faut la santé de nos champions.

Et c'est cela l'éthique du modèle français, savoir viser la réussite dans un double projet : Sportif et scolaire. Ce double projet de vie, auquel tiennent tous ceux pour lesquels le sport

est d'abord pétri de valeurs. Des valeurs de respect, de discipline, d'abnégation, de solidarité, et de persévérance qui font toute la beauté de l'encadrement sportif et du sport en lui-même. Des valeurs absolument nécessaires dans nos sociétés contemporaines que l'État au travers de ce centre tel que le CREPS s'attache à accompagner chacun à tous les niveaux dans la pratique d'un sport.

C'est là l'occasion pour moi de rappeler les quatre domaines d'actions du gouvernement en matière de sport, aux premiers rangs desquels

L'organisation du sport de haut niveau, qui doit maintenir le rang de la France parmi les grandes nations sportives ; c'est là la première mission du CREPS. Mission accomplie avec succès au vu des champions que ce centre a su donner à la France.

Dans un deuxième temps le gouvernement œuvre en faveur

du développement du sport pour tous, en particulier en direction des publics les plus éloignés de la pratique sportive ; et je sais qu'ici, au CREPS Antilles-Guyane, vous agissez en faveur d'une plus grande implication de ces publics dans le domaine sportif. Je pense ici aux femmes, ou encore aux personnes en situation de handicap.

Le ministère des sports, entend d'ailleurs réaffirmer une politique volontariste en faveur du développement du sport féminin – dans l'accès au sport sur tout le territoire français -, et d'un égal traitement des femmes et des hommes dans le sport de haut niveau.

Les chiffres sont éloquentes. En France, les femmes ont 2 fois moins accès que les hommes à la pratique sportive dans certains territoires. Le taux de licenciées féminines dans certaines fédérations sportives très populaires est de seulement 4%. Et seules 20% des femmes qui font du sport le font dans un club. Il est de notre responsabilité et je sais votre engagement en la matière Monsieur le directeur, d'agir pour une plus grande féminisation de la pratique sportive.

Les personnes souffrant d'un handicap également ont toute leur place dans le milieu sportif et je sais l'implication du CREPS dans cette direction à travers le projet « Handitour ». Notre devoir est d'aller toujours plus loin pour permettre à tous sans exception d'accéder à

la pratique d'un sport autant pour l'épanouissement personnel que pour la santé physique et mentale.

Il est nécessaire qu'aucune discrimination ne soit faite et l'Etat s'engage à travers le programme « Citoyen du sport » dont le but est de promouvoir l'activité physique et sportive régulière encadrée, dans une démarche éducative qui favorise la mixité sociale et de genre.

Le sport est, rappelons-le, le meilleur vecteur imaginable de cohésion sociale, de lien entre les générations, entre les peuples, entre les territoires, entre les classes sociales.

Quand je vois le sport en France je me dis que nous avons là un formidable vivier d'emplois, de réussite économique, et une preuve sans cesse renouvelée de l'excellence française. Notre excellence, votre excellence !

Un autre objectif du gouvernement est d'ailleurs :

La promotion des métiers du sport et le développement de l'emploi sportif, et je m'adresse là aux jeunes et professionnels qui ont fait le choix de se former aux multiples et passionnants métiers du sport ici au sein du CREPS, j'applaudis d'ailleurs la création du récent MBA en Management du sport. Nous en avons besoin dans la région, il est désormais là et prêt à former tous ceux qui désirent s'orienter vers cette voie et fait partie d'une longue liste de formations déjà proposées au sein du CREPS. Une liste auquel s'ajoutera d'ailleurs bientôt la recherche en partenariat avec l'Université des Antilles.

Le secrétaire d'Etat aux sports Thierry BRAILLARD rappelait le moi derniers que :

« la bataille pour l'emploi est une priorité du gouvernement et que le sport est un secteur porteur d'emplois à forte utilité sociale »

Des mesures concrètes ont été annoncées dans ce sens : 400 emplois supplémentaires dans les quartiers de politique de la ville ainsi que de nouvelles places en formation aux métiers du sport pour répondre aux besoins des associations sportives et des publics éloignés de la pratique sportive. Sachez donc qu'il y a des opportunités à saisir et qu'il y en aura toujours dans ce secteur.

Le quatrième objectif du gouvernement concerne :

La prévention par le sport, la protection des sportifs et la lutte contre les dérives intolérables que constituent le dopage, la violence, le racisme, la tricherie et toutes les formes de discrimination ; la lutte contre le dopage constitue une préoccupation forte du ministère chargé des Sports. Car même s'il convient d'écarter les discours réducteurs laissant à penser que tous les sportifs seraient soit dopés, soit complices, il est indéniable que le dopage affecte une grande variété de disciplines sportives, et ce à tous les niveaux de pratique.

La volonté politique de lutter contre le dopage du ministère s'inscrit dans les différents dispositifs internationaux et nationaux et s'articulent au travers de plans de prévention qui incluent non seulement des actions de prévention du dopage et des conduites dopantes, mais aussi des actions relatives à la lutte contre le trafic des produits dopants.

Sachez qu'il est de notre responsabilité à tous de prendre le problème au sérieux et qu'aucun effort ne doit être épargné pour mettre en évidence les conséquences néfastes du dopage, à la fois dangereux pour la santé et contraire à la morale sportive, aux valeurs du fair play et de la compétition, aux principes éthiques, à l'intégrité de la communauté sportive ainsi qu'aux droits de ceux qui y participent à quelque niveau que ce soit.

Le sport ne l'oublions pas relève de valeurs telles que la discipline et le contrôle de soi, des principes incompatibles avec le dopage, la tricherie, la corruption ou toute autre dérive intolérable.

La dimension éducative et sociale de la pratique sportive, le sport comme facteur de santé et de bien être, l'unité entre les diverses formes d'activités sportives, la solidarité entre sport professionnel et sport amateur figurent parmi les valeurs que s'attache également à promouvoir le modèle sportif français.

Cela même si l'on est pas tous champions, même si l'on ne part pas tous aux Jeux Olympiques, que l'on soit au Haut niveau ou à d'autres échelles, la pratique du sport reste essentielle pour le bien être et la santé.

Que ce soit en matière de cohésion, de santé, ou de compétition de haut niveau, je tiens à rappeler au nom du gouvernement la place et le rôle essentiel du sport dans le plan «Égalité et citoyenneté» *« parce que c'est par lui que dès le plus jeune âge, chacun fait l'expérience concrète des valeurs de solidarité, d'entraide et de tolérance mais aussi de l'effort, du dépassement de soi. »* a réaffirmer Monsieur KANNER.

Ainsi, parce qu'il porte des valeurs exemplaires, parce qu'il a le pouvoir de fédérer et de mobiliser, n'oublions pas que le sport peut, et doit jouer un rôle important dans l'effort national en matière d'environnement, de développement durable et de transition écologique. Ici aux Antilles nous devons être exemplaires dans la pratique saine et écologique des sports afin de préserver notre environnement tout en continuant de pratiquer les sports qui nous plaisent, je pense ici, aux sports de montagne, ou encore aux sports en mer.

Comme je le rappelais plus tôt, le sport est un formidable outil éducatif, de mixité sociale, porteur de valeurs de fraternité et de respect. Les événements sportifs, dont les sportifs eux-mêmes sont les ambassadeurs, sont autant d'opportunités d'avoir un comportement exemplaire et de mettre en valeur une identité commune autour de rassemblements populaires .

D'ailleurs, si nous sommes rassemblés aujourd'hui c'est pour fêter les 50 ans du CREPS, et il est de coutume dans ce genre d'occasion de se tourner vers ce qui a fait l'histoire avant de regarder le présent pour mieux se projeter dans l'avenir.

Cinquante années durant lesquels cet établissement s'est forgé une histoire mais plus encore une image. Cette histoire est celle d'un outil au service des sportifs qu'ils soient guadeloupéens, antillais, guyanais ou plus largement caribéen.

Le CREPS est en effet, intimement lié au sport guadeloupéen. Il a permis à de nombreuses sportives et sportifs de trouver des conditions de pratique de leur discipline avec pour seul objectif de faire les meilleures performances. Autour d'eux, des hommes et quelques femmes passionnés qui ont su trouver les mots, les moyens matériels et peut-être

l'inventivité nécessaire pour encadrer ces jeunes.

De l'inventivité et de la volonté, il en fallait car dans les premières années d'existence de la structure, les moyens financiers étaient limités. Monsieur le ministre Roger BAMBUCK pourrait comme beaucoup d'autres en témoigner.

Aux fils des ans et grâce à l'implication conjuguée des directeurs successifs, de l'Etat et des collectivités, le CREPS a aujourd'hui un présent rayonnant et je n'en doute pas un futur qui le sera tout autant.

En effet, le CREPS bénéficie d'une restructuration complète de son parc immobilier. Cette rénovation tout à fait légitime se chiffre à un peu plus de 13 millions d'euros, répartis entre l'Etat et le conseil régional. C'est parce que le CREPS est un outil privilégié de formation et de préparation des sportifs de haut niveau qu'il était important de moderniser ses installations. C'est parce que cet établissement dont le rayonnement interrégional est constamment rappelé qu'il est légitime que le gouvernement et en l'occurrence le ministre des sports a souhaité l'accompagner dans sa politique de réhabilitation.

Et je voudrais à ce moment de mon propos remercier les services de l'Etat, la DEAL et la DJSCS qui depuis plusieurs années accompagnent techniquement ce chantier important.

Comme je le disais, le CREPS est le second établissement de référence après l'INSEP. Il a la particularité de disposer sur son site, d'une cité d'excellence sportive née de la volonté, là encore conjuguée de l'Etat, du conseil général et du conseil régional. Cette initiative vous le savez, a été saluée y compris par les différents ministres qui au cours d'un déplacement ont pu découvrir ce projet.

Aujourd'hui ce sont plus de 176 jeunes inscrits dans les pôles sportifs et centres régionaux d'entraînement qui peuvent mener à bien leur double projet à savoir, scolaire et sportif. C'est l'éducation qui s'est adaptée aux heures d'entraînement et aux départs en compétition. Vous y avez cru, nous y avons cru et les résultats tant scolaires que sportifs sont là pour le démontrer. 10 conseillers techniques, cadres d'Etat placés auprès des ligues et comités sportifs contribuent aux côtés des agents du CREPS, et aux côtés des enseignants et personnels de la cité d'excellence sportive à donner à tous ces jeunes un environnement

favorable à leur développement.

Dans le cadre de la loi décentralisation actuellement en préparation, Monsieur le Président du conseil régional, le 1^{er} janvier 2016, le CREPS devra, comme les 16 autres établissements répartis sur le territoire national, écrire une nouvelle page de son histoire. Il le fera avec vous.

L'Etat vous transfère un établissement dont la réputation n'est plus à faire, peut-être à parfaire car un mieux est toujours possible. Même si tous les aspects immobiliers ne sont pas complètement réglés, je peux vous assurer que le CREPS des Antilles-Guyane a fait un bond dans le futur. Un bâtiment administratif neuf récemment livré, le pôle hébergement collectif neuf que nous venons d'inaugurer, les logements de fonction neufs et bientôt un pôle restauration et une salle d'arts martiaux.

Ce transfert de patrimoine immobilier doit permettre de le conforter et d'asseoir son ancrage territorial. C'est cela le futur du CREPS. Plusieurs défis seront donc à relever et je ne doute pas qu'ils le seront efficacement dans le cadre de cette future gouvernance qui devra associer tous les acteurs d'un territoire et peut-être au-delà si nous tenons compte de notre environnement caribéen.

Une politique sportive ne saurait donc être efficace sans concertation avec l'ensemble des acteurs. C'est donc un projet partagé et j'en veux pour preuve tous ceux qui sont ici rassemblés à l'occasion de ce cinquantenaire.

Alors pour les 50 ans du CREPS Antilles-Guyane, 50 ans d'expériences et d'expertise au service de la jeunesse antillaise, je tiens à vous réitérer ma joie d'être à vos côtés, l'engagement de l'État à toujours l'être, et je souhaiterais adresser à tous les encadrants sportifs, médicaux, scolaires, au directeur Monsieur Charles DUMON, au parrain, Monsieur Antoine CHERUBIN, à toutes celles et ceux qui ont porté leur contribution, aux sportifs ainsi qu'à leur famille, un excellent anniversaire et tous mes vœux de réussite dans les voies et parcours qui sont les vôtres.

Je vous remercie